

PROVINCE DE HAINAUT

Arrondissement de Charleroi

VILLE DE
FLEURUS



Château de la Paix
Chemin de Mons, 61

Avis de Publication

Le Collège communal de la Ville de Fleurus informe les intéressés que le budget de l'exercice 2016 de la zone de secours Hainaut-Est a été arrêté par le Conseil de zone en sa séance du 08 janvier 2016.

Conformément à l'article 90 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, le budget peut être consulté auprès du service Financier (Château de la Paix) pendant 10 jours, à partir du **2.5.FEV., 2016**.....

Fait à Fleurus, le **2.5.FEV., 2016**.....

Le Directeur général f.f.,

Laurent MANISCALCO

Le Bourgmestre,

Jean-Luc BORREMANS